



COMMUNE DE BERNEUIL SUR AISNE

BULLETIN D'INFORMATIONS

Janvier 2019

Les horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 8h à 12h

Tel : 03/44/85/72/37

Fax : 03/44/85/71/91

email : communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr

Site informatique : <http://berneuil-sur-aisne.fr>

Dépenses

- Mise en conformité électrique à l'école primaire (Société EVA): 1363,49 €
- Achat mobilier école maternelle et périscolaire (lits, matelas, table et bancs) pour un montant de 833,49 €

Plateforme des agriculteurs

L'aménagement de la « plateforme des agriculteurs » : où en sommes-nous ?

Ce projet a été monté avec l'accord des propriétaires des différentes parcelles et la société COREBAM, concernant l'aménagement du fossé du lieu-dit « Le Ruzon » (sortie du village, côté Attichy, à droite). L'objectif était de rendre un nouvel environnement bien plus agréable que celui que nous connaissions. Après de nombreuses réunions de concertation, dont une primordiale avec les responsables COREBAM à la Mairie de Vic sur Aisne début 2017, le projet a été réalisé.



Ma commune sans pesticide

BERNEUIL SUR AISNE, c'est zéro pesticide et c'est mieux pour tout le monde !

La commune s'est engagée dans cette démarche dont l'objectif est la protection des ressources en eau et en préservation de la biodiversité.

En effet, les pesticides polluent l'eau, l'air et les sols, et l'utilisation des produits chimiques est remplacée par une gestion différente : plusieurs techniques sont en test : brosses mécaniques, mélange eau-sel, brûleur gaz... Les outils de désherbage sont ressortis « Désherber manuellement est plus long que chimiquement ».

Merci aux nombreux habitants de Berneuil qui participent activement au désherbage devant leur domicile : caniveaux et trottoirs.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Elaboration du PLU : Où en sommes-nous ? Une des priorités de notre mandat, c'est la révision du Plan d'Occupation des Sols ((POS), approuvé le 4 décembre 1997 et qui ne répond plus aux souhaits d'aménagement et de développement de la commune), en PLU. Notre PLU est pratiquement terminé et les membres de la commission travaillent avec Monsieur Alain BRAILLY et les services concernés de la CCLO afin d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitation (PLUI-H).

La préfecture nous demande de réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales, suite aux coulées de boue et inondations du 28 mai 2018.

Autrement dit : quels seraient les aménagements préventifs à étudier pour éviter, dans l'avenir, que cela ne se reproduise ?

→ Gestion de ruissellement dans la rue de Rochefort : création d'un bassin de tamponnement ?

→ Aménagement de la rue du Bourgain et Raymond Faroux : cassis d'interruption dans le bas de la rue du Bourgain ?

→ Bande enherbée, haie et fascines (assemblage de branchages) au niveau du chemin de la Virole (haut de la rue du Bourgain) ? Le dossier est en cours.

La commune, le Société VERDI, la CCLO et l'agence de l'eau Seine Normandie travaillent de concert avec un rapprochement de l'Entente OISE-AISNE, compétente en Prévention des Inondations et du Ruissellement (Agricole). Il est à prévoir des dépenses importantes dans les quelques années à venir pour que ces projets soient réalisés.



EDITO

En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2019, de vous souhaiter une bonne année et une bonne santé. Nous aimons cette période de vœux c'est toujours un moment agréable et chaleureux.

L'année 2018 s'est écoulée, l'horloge du temps s'égrène.

Vous avez pris connaissance, grâce à notre bulletin d'informations, des différents travaux réalisés ou en cours de réalisation, notamment l'élaboration du PLU, de la mise en conformité de l'électricité de l'école primaire et maternelle.

J'ai également une pensée affective, un pincement au cœur pour celles et ceux qui nous ont quittés ces derniers mois.

A la suite d'un violent orage notre village a été meurtri, ce 28 mai 2018, par des coulées d'eau et de boue qui ont formé une rivière dévalant les rues Hippolyte Béranger et Marcel Rinn. Les rues du Centre et des Mazures n'ont pas été épargnées, les deux rus du village s'étaient transformés en torrents de montagne, impactant une centaine de propriétés. Un élan de solidarité s'est mis en place le soir même et de nombreux habitants ont pris l'initiative de venir en aide aux sinistrés en participant au nettoyage des habitations et des rues.

Quelques jours après, les Etablissements Walbrecq étaient complètement détruits par un incendie. Souvenirs douloureux.

Nous avons plusieurs projets pour l'année 2019, le tout dans un contexte tendu de baisses de dotations de l'Etat.

Continuité de l'élaboration du PLU : il était pratiquement terminé mais la préfecture, après le 28 mai, nous a demandé un schéma de gestion des eaux pluviales avec des travaux à prévoir en amont des 2 rus. C'est un dossier complexe avec des propositions d'actions qui vont nous mener à des dépenses très importantes.

Nous travaillons avec Monsieur Alain Brailly et la CCLO pour élaborer un PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitation).

L'aménagement et la réfection de la rue du Galant, du haut de la rue de Rollet et de la ruelle Paillet. Ce dossier pris en charge par la CCLO a quelque retard.

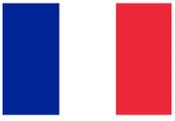
Enfin, la mise en place des jeux du square et la création d'un nouvel espace paysagé sont prévus dès le printemps. Les « trous » des jeux ont été creusés et les dalles béton ont été coulées en novembre 2018. Ce sera la priorité 2019.

Mes vœux et remerciements vont au personnel de nos services administratifs, techniques et périscolaire qui participe au bon fonctionnement de notre commune.

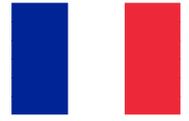
Je remercie également les enseignantes de notre école qui travaillent sur le long terme avec notre centaine d'élèves, les présidentes, présidents d'associations qui dynamisent notre village, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et enfin, l'équipe municipale.

Encore une bonne année à tous.

Daniel GUEGUEN, Maire.



1918-2018



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Cette année, notre village a voulu marquer de son empreinte les cérémonies du 11 novembre en faisant participer activement les écoliers de notre groupe scolaire :
dépôts de gerbes avec les officiels, lecture de lettres de poilus et plantage d'arbre.
Dès 11 heures, un son de cloches à la volée appelait le public à se rassembler autour du monument aux morts.
Comme chaque année, la cinquantaine d'enfants présents a entonné la Marseillaise suivie par le public venu nombreux malgré une météo plus que capricieuse.
Rendez-vous, lui aussi incontournable, la distribution des livres aux élèves de l'élémentaire et le « pot de l'amitié » en notre salle Saint Rémi.



Dépôts de gerbes au monument aux morts.



Après les discours, la minute de silence en hommage aux soldats disparus.



Comme chaque année, les enfants de notre groupe scolaire entonnent la Marseillaise.



Cette année à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice et en remplacement de l'arbre du souvenir abattu pour des raisons de sécurité, la Municipalité et les enfants ont planté un chêne vert Place de l'église, offert par la société LW Paysages de M. et Mme WALBRECK. Une rondelle commémorative de l'arbre centenaire se trouve maintenant dans la salle des associations.



La distribution des livres par Monsieur le Maire aux élèves venus rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Repas des Aînés

Kir-Sauvignon et ses petits fours

Bourgogne Ailgoté
Côte de Bourg Château du Moulin Vieux
Café
Crémant de Bourgogne

MENU

Opéra de saumon fumé et sa crème d'aneth
Sorbet pomme verte calvados
Filet de Caille à la provençale
Pommes paillason et asperges vertes en fagot
Assiette de fromages
Laissez-vous tenter

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 9 décembre 2018 à la salle Saint Rémi.

TELETHON 2018

Conformément à la tradition, la commission fêtes et cérémonies a organisé le Téléthon avec le Club Informatique et le comité des fêtes. Le vendredi 07 décembre, le géant Moules Frites a encore été une réussite pour sa Douzième édition (87 repas servis). Une Tombola avec de magnifiques lots a également été très prisée. Ce qui permet de remettre un chèque de 953 € pour L'AFM TELETHON.

Un grand MERCI également à tous ceux qui ont participé à cette réussite, bénévoles fidèles qui ont aidé dans l'organisation de cette soirée et partenaires :

- La Boulangerie Pâtisserie Romain et Priscilla, de Berneuil Sur Aisne
- L'Intermarché de Trosly-Breuil



Les organisateurs.

Ecole

Deux séances de cinéma ont été organisées par la municipalité pour les enfants des écoles à la salle Saint Rémi, le jeudi 20 décembre.

Le matin, c'est le film « Les Moonies attendent Noël » qui était proposé aux classes de PS-MS et GS-CP.

L'après-midi, ce fut au tour des CE et CM de venir voir le film « Santa et Cie ».

Un invité surprise est arrivé à la fin de chaque projection : **LE PERE NOËL** qui a distribué livres et chocolats.

Informations diverses

● Recensement citoyen :

Nous vous rappelons que les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie. Cette démarche est indispensable pour pouvoir se présenter aux concours et examens. Dès leur majorité, ils seront inscrits d'office sur la liste électorale de la mairie.

● Eveil Cantonal (03/44/42/90/98 - 60350 COURTIEUX) :

L'Association a pour but de venir en aide aux chômeurs de notre canton, en les mettant à disposition auprès des particuliers, collectivités, associations, artisans et entreprises.

Dépannez-vous en offrant du Travail : (matériel non fourni)

Petits travaux de jardinage et entretien des espaces verts (bêchage, tonte de pelouses,...)

Petits travaux de peinture, de maçonnerie, de bricolage.

Travaux ménagers (entretien de la maison, lessive, repassage, courses...)

Garde d'enfants de plus de 3 ans.

Aide au déménagement.

● Messes

Les messes en l'église de Berneuil sur Aisne se déroulent le 3^{ème} samedi du mois :

- samedi 19 janvier à 18h00
- samedi 18 février à 18h00
- samedi 16 mars à 18h00
- **vendredi 19 avril à 20h00** (Office de la Passion)
- samedi 18 mai à 18h00
- samedi 15 juin à 18h00